

[Thèmes](#) | [Organisations partenaires](#) | [Cantons](#) | [Documents](#) | [Services](#) | **[OFPP](#)**[Conseil de direction](#)[Tâches](#)[Organisation](#)[Protection de l'environnement /
Sécurité intégrale](#)[Sites](#)[Postes vacants](#)Page d'accueil > **OFPP**[Imprimer cette page](#)

Recherche rapide

[Recherche avancée](#)

Office fédéral de la protection de la population OFPP



Conception et coordination au niveau fédéral

L'Office fédéral de la protection de la population (OFPP) assume le rôle d'organe central dans le développement stratégique et conceptuel du système coordonné de protection de la population et de ses bases d'existence ainsi que des biens culturels. Il est chargé de la gestion et de la coordination du système de protection de la population en prévision d'éventuelles catastrophes, de situations d'urgence mais également de conflits armés. Avec la création de la Division Protection civile, l'OFPP souhaite souligner l'importance de la protection civile dans la structure même de l'Office.

Protection ABC, centre d'annonce et de suivi de la situation, instruction et infrastructure

L'OFPP est responsable de la protection ABC sous tous ses aspects conceptuels et techniques (Laboratoire de Spiez). Grâce à la Centrale nationale d'alarme qui lui est rattachée, il est en train de mettre en place un centre d'annonce, de suivi de la situation et d'alerte axé sur les besoins de la Confédération et des cantons. Dans le domaine de la formation, l'OFPP revêt aujourd'hui le statut d'un centre de compétences reconnu, en particulier pour l'instruction des membres des états-majors cantonaux de conduite. En matière d'infrastructure, l'OFPP veille au maintien de la valeur des ouvrages de protection, à l'entretien et à la disponibilité opérationnelle du matériel dont en priorité les systèmes de transmission d'alarme et équipements télématiques utilisés par la protection civile.

[Début de page](#)Pour des questions concernant cette page: [Communication OFPP](#)

Office fédéral de la protection de la population OFPP

Pour des questions techniques ou remarques concernant le site web

[Contact](#) | [Conditions d'utilisation](#)

Liens

[Département fédéral de la
défense, de la protection de la
population et des sports DDPS
E+](#)[Cantons](#)

Adresse

Office fédéral de la protection de
la population OFPP
Monbijoustrasse 51A
CH-3003 BerneTéléphone +41 58 462 50 11
Téléfax +41 58 464 87 89[Courriel](#)